



Agence internationale de l'énergie atomique
CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

INFCIRC/34/Add. 4/Mod. 1

31 juillet 1975

Distr. GENERALE

FRANCAIS

Original: ANGLAIS

TEXTES DES INSTRUMENTS RELATIFS A L'AIDE DE L'AGENCE AU PAKISTAN
POUR UN REACTEUR DE RECHERCHE

Troisième accord de fourniture

Modification

Le 12 mars 1975, l'Agence et le Gouvernement pakistanais sont convenus par un échange de lettres de modifier le paragraphe 1 de l'article premier du troisième accord de fourniture, conclu à propos de l'aide fournie par l'Agence au Pakistan pour un réacteur de recherche et reproduit dans le document INFCIRC/34/Add. 4, afin de permettre la session au Pakistan d'uranium enrichi jusqu'à concurrence d'une quantité nette totale de 5 800 grammes.